

Appel aux dons

L'aide privée apportée par la Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en santé mentale (FRPSM) sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale est essentielle pour les chercheurs, vous pouvez donc y contribuer de plusieurs manières :

Le don

Les particuliers

Lorsque vous faites un don (dit "don manuel") au profit de la Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en santé mentale, vous bénéficiez d'avantages fiscaux. Un reçu fiscal vous est adressé pour vous permettre de déduire de l'impôt 66 % de votre don, à concurrence de 20 % de votre revenu imposable. Si toutefois ce plafond était dépassé, le surplus vous donnera droit à un crédit d'impôt que vous pouvez reporter sur les 5 années suivantes.

Les entreprises

Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôts égale à 60 % du montant de leur don, dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaire (soit 0,5 %). De même si le don va au-delà, l'avantage fiscal peut être reporté sur 5 ans.

La donation et le legs

Bénéficiaire des avantages de la reconnaissance d'utilité publique, la Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en santé mentale sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale bénéficie à ce titre, de l'exonération totale des droits de mutations à titre gratuit (ie : elle ne supporte ni taxation ni prélèvement fiscal). Les fonds ou biens que vous décidez de donner à la FRPSM de votre vivant (donation) ou que vous lui laissez après votre décès (legs contenu dans un testament) sont donc attribués à la recherche, sous déduction de frais de notaire, mais sans **aucun prélèvement fiscal** (compte tenu des frais de collecte).

Faites un don pour aider la recherche en Psychiatrie et en santé mentale

Envoyer un chèque bancaire ou postal à **l'ordre de Fondation pour la recherche en Psychiatrie et en santé mentale** à :

Fondation pour la recherche en Psychiatrie et en santé mentale
Centre Hospitalier Sainte-Anne
1 rue Cabanis
75674 Paris cedex 14

Le 22 mars 2007, vous pouvez visiter le site de la Fondation sur

www.ch-sainte-anne.fr

où vous trouverez le dossier de presse,
l'appel à projets scientifiques et **l'appel aux dons.**

Dès avril 2007, l'association devient Fondation pour la recherche en Psychiatrie et en santé mentale placée sous égide de la Fondation pour la Recherche Médicale.